

Ecole maternelle Gérard Rives

Chemin de Lachaux

63450 CHANONAT

04.73.78.26.98

Compte-rendu du troisième conseil d'école

Jeudi 15 juin 2017

Etaient présents

Mme Tournadre, la directrice ; Mme Rayssiguier, son adjointe ; Mmes Filoche et Moita, ATSEM ; M Charlemagne, le maire ; Mme Mercier, son adjointe chargée des écoles ; Mmes Fournier et Gourdon, conseillères municipales ; Mmes Barse et Sallas, déléguées des parents d'élèves ; M Gallego, délégué des parents d'élèves et M Favaudon, DDEN.

Etaient excusés

M Leandri, IEN et Mme De Araujo, déléguée des parents d'élèves.

Bilan financier

La directrice informe que les comptes sont désormais à La Caisse d'Epargne au lieu du Crédit Mutuel. La tombola a rapporté un bénéfice de 479 € à la coopérative scolaire. Les familles ayant participé sont vivement remerciées ainsi que celles qui ont fourni quelques lots.

Effectifs

Pour la prochaine rentrée, il y aura 15 PS, 19 MS et 17 GS soit un total de 51 élèves. Une inscription pour l'instant est prévue pour janvier car la maison en construction n'est pas terminée. Avec le nouveau lotissement, il risque d'y avoir d'autres arrivées au printemps d'enfants déjà scolarisés. Les trois demandes de TPS ont été refusées mais les parents se sont montrés compréhensifs. Ceux de l'année dernière sont venus se présenter cette année.

Activités et dates diverses

Tout au long de l'année les deux classes sont allées à la bibliothèque municipale pour emprunter un album par enfant par mois. Les bénévoles ont toujours été accueillantes et dynamiques.

Tous les après-midi, Mme Rayssiguier s'est chargée du groupe des MS pendant que Mme Tournadre travaillait avec le groupe des GS.

Le vendredi matin, les deux classes ont décroisonné en partageant et mélangeant les niveaux sur un thème commun : les habitations (comparaison entre ville et campagne, mais aussi abris des animaux).

Les deux classes se sont réunies de façon hebdomadaire pour former une chorale.

Pour le projet ERASMUS +, Mme Rayssiguier apporte des précisions. Son stage en Ecosse s'est déroulé durant les vacances en avril, le deuxième aura lieu en août en Angleterre. Il sera plus ciblé sur l'anglais et le TBI. (A ce propos Mme Tournadre note avec regret que les installations ne sont toujours pas terminées et que la formation n'a pas pu être délivrée.) Mme Rayssiguier a fait profiter le groupe des CP et aussi celui des GS de son expérience en anglais sous formes de petits jeux de langue, de comptines et de courts dialogues. Elle a rapporté une mascotte (une vache écossaise en marionnette qui voyage actuellement dans les familles des PS et MS de sa classe). Cette année ERASMUS fête ses 30 ans les 13 et 14 octobre 2017. Les enseignantes essayeront d'organiser la journée du vendredi avec des petits jeux de langues, un petit goûter et pourquoi pas des chants devant les parents. L'idée est à affiner.

Le comité de lutte n'a pas pu, cette année, dispenser quelques séances de découverte. Mais les enseignantes ont tout de même installé les tapis et proposé un cycle de jeux d'opposition durant trois semaines.

Le chorégraphe Thierry Lafont va revenir sept séances en juin et juillet. Une séance sera en commun avec les bébés du RAM et leur nounou. Mme Tournadre rappelle que le mercredi 28 juin est consacré aux partages de pratique parent-enfant. Il y aura deux ateliers : le premier à 9 h pour les enfants et les parents de la classe de PS-MS et le deuxième à 10h pour la classe de MS-GS. Les parents intéressés devront s'inscrire.

La dernière rencontre avec les correspondants de l'école maternelle Pierre Mendès France est prévue au Stadium Jean Pellez le jeudi 22 juin « Les petits athlètes ». Il y aura dix équipes de dix enfants (PS, MS, GS, Clermont et Chanonat) qui participeront à sept ateliers d'athlétisme dans la journée avec un pique-nique.

L'exposition TROPISMES dans Chanonat présente un parcours d'art contemporain. Deux artistes ont fait une visite guidée aux élèves des deux classes (dans des jardins ainsi qu'à la Commanderie). Ensuite les groupes MS et GS sont restés pour un atelier de modelage de maisons en argile qu'ils ont laissées dans le jardin de la cure. Le coût de cette animation a été payé par la commune. La directrice en profite pour remercier cette initiative.

A la fin de l'année scolaire, des échanges entre les CP et les GS se feront autour du sport avec Mme Tournadre et des arts visuels avec Mme Ebily. Les enseignantes prendront la moitié d'un groupe avec l'autre moitié de l'autre groupe.

Organisation pour l'année prochaine

Le Projet de décret laisse comme cadre général la semaine de 4 jours et demi. Il ajoute cependant une nouvelle organisation possible par dérogation, le retour à la semaine scolaire sur 4 jours. Les organisations possibles sont donc :

4 jours et demi avec le mercredi matin ou le samedi matin (réforme Peillon)

4 jours et demi avec libération d'une après-midi (décret Hamon)

4 jours (nouveau décret Blanquer)

Les demandes peuvent se faire pour la rentrée 2017 ou à partir de 2018. La dérogation doit être demandée par le conseil d'école et la commune. « *Saisi d'une proposition conjointe d'une commune ou d'un établissement public de coopération intercommunale et d'un ou plusieurs conseil d'école, le directeur académique des services de l'Education Nationale, agissant par délégation du recteur d'Académie, peut autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire définie par l'article D. 521-10.* » Si une des deux parties refuse le changement, alors l'organisation actuelle est conservée.

Mme Mercier informe qu'un courrier du Conseil Départemental est arrivé à la mairie précisant que les horaires des transports scolaires ne pourront pas être modifiés, ils doivent correspondre aux entrées et sorties des écoles, sauf en cas de dérogation exceptionnelle.

La directrice a fait passer un sondage auprès des familles afin de connaître leur avis sur le retour à la semaine de 4 jours. Sur 47 familles, 40 ont répondu, dont 33 pour le retour et 7 contre.

M Favaudon précise qu'il a assisté à une réunion de DDEN sur le secteur de Ceyrat et qu'ils ont justement parlé des rythmes scolaires. Ils ont convenu qu'ils s'étaient engagés dans la réforme actuelle et qu'ils maintenaient leur position.

Mme Tournadre demande à l'assemblée si quelqu'un s'oppose à un vote à main levée pour connaître l'avis de chacun sur le retour à la semaine de 4 jours. Sur les 7 personnes pouvant voter 3 s'abstiennent, 3 sont pour et 1 contre.

Travaux

Les stores des trois classes tombent régulièrement en panne, soit en montant, soit en descendant, par jour de grande chaleur ou même en hiver. Ils sont donc à faire vérifier par un professionnel car les portes correspondent aux sorties de secours. M le Maire demande s'ils sont d'origine, la directrice lui répond qu'ils ont tous été changés au moins une fois chacun (il y en a six). Ou alors, un autre système de fermeture est à étudier.

Le crépi s'effrite par endroits. Il y avait des fissures et les enfants ont creusé et décroché certaines parties. La zone doit être protégée en attendant la rénovation.

Mme Tournadre demande si le grillage entourant la cour sera changé. Mme Mercier répond que cette opération est prévue cet été.

Questions des parents

La cantine : pourrait-on organiser deux services pour limiter le bruit ? La directrice laisse la parole à Béatrice et Rose-Marie. Cette semaine elles ont procédé à plusieurs essais d'organisation. Certaines solutions se révèlent plus pratiques que d'autres. Elles ont l'intention de tester d'autres essais. L'an prochain, il risque d'y avoir plus d'enfants qui restent manger, Mme Mercier note que c'est pour anticiper l'organisation future que des tests sont faits en cette fin d'année. De façon générale, elles ont constaté une baisse du niveau sonore.

Pourquoi n'y a-t-il plus de fête d'école ? et moins de sorties scolaires ? Mme Tournadre rappelle que l'état d'urgence est toujours en vigueur et que les contraintes sont trop lourdes à gérer si l'on veut que toutes les conditions de sécurité soient respectées. Elle ne veut pas prendre cette responsabilité en tant que directrice. Mais si les parents voulaient proposer quoi que ce soit, elle serait d'accord pour les aider dans l'organisation et le déroulement. Elle précise aussi que l'école n'est en rien un lieu où les sorties sont obligatoires. C'est de la volonté de l'équipe enseignante d'organiser, de gérer et d'exploiter les sorties car elles ont toujours un but pédagogique et non de loisirs. Les classes ont tout de même des projets très enrichissants tout au long de l'année et parfois, elles ont du mal à trouver des parents pour accompagner ne serait-ce que pour aller jusqu'à la bibliothèque municipale.

Quelle sera l'organisation de l'an prochain ? La directrice conclut que le sujet a été abordé plus tôt. Il suffit de prendre en compte le conseil d'école de l'école élémentaire et le conseil municipal.

Un rappel est donné sur les horaires de l'an prochain pour les enfants de maternelle ainsi que pour les CP qui sont dans le même bâtiment : 8h30 – 11h30 13h25 – 15h40

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h15.